



DOSSIER DE DEMANDE D'ALLOCATION MUNICIPALE DE GARDE D'ENFANT

Nom de l'Enfant : _____ Prénom de l'Enfant : _____
Date de naissance de l'Enfant : _____

Demande de 1^{er} versement

Demande de 2nd versement

Les demandes de versement s'effectuent de la façon suivante :

- ***1^{ère} demande*** : elle doit être effectuée entre la naissance et les 12 mois de l'enfant, la date limite étant le jour anniversaire de l'enfant à minuit.
- ***2^{nde} demande*** : elle doit être effectuée entre les 12 mois et un jour, et les 24 mois de l'enfant, la date limite étant le jour anniversaire de l'enfant à minuit.

Un délai de 6 mois doit être respecté entre la première et la deuxième demande de versement.

Attention :

L'attribution de l'allocation est incompatible avec un accueil collectif (municipal, associatif, ou privé) de plus de 27 heures par semaine pendant l'année suivant la demande de versement.

Nom du Père : _____

Prénom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Prénom de la Mère : _____

Adresse :

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Téléphone : _____

Portable : _____

Courriel : _____

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) ----- atteste sur l'honneur que mon enfant n'est pas accueilli dans un établissement collectif de garde d'enfants (plus de 27 heures par semaine) et que je n'en ferai pas la demande pendant un an à compter de la date de dépôt du présent dossier. ***(Article 441-7 du code pénal – extrait : Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts).***

Signature :

Documents à joindre au dossier afin qu'il soit enregistré :

- **1 RIB** (Relevé d'Identité Bancaire ou postal) au **nom du responsable légal 1** sur le dossier famille **ou compte joint**.
- **1 Photocopie du livret de famille** (pages parents et enfants) **ou acte(s) de naissance de l'enfant**,
- **1 Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (ex : quittance de loyer non manuscrite ou facture EDF ou facture de téléphone fixe)

Ce dossier est à envoyer prioritairement par mail : AMGE@mairie-boulogne-billancourt.fr

Il peut également être déposé à l'adresse ci-dessous en prenant rendez-vous au 01 55 18 53 00

ou être envoyé par courrier : DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Service de la Petite Enfance
26, avenue André Morizet - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT